

LE CARNET

AVIGNON

Plaques de cimetière, médailles sur le net, le Souvenir français dit stop

Symptomatique d'une perte des valeurs, le petit commerce qui se développe autour des objets commémoratifs alerte le Souvenir français sur l'urgence mémorielle. L'association qui tenait son assemblée générale à Avignon a ébauché des pistes de travail...

Les médailles du grand-père, les dossiers de résistants et même des objets funéraires, tout se négocie désormais sur le net. Une dérive qui alarme le Souvenir français, lui-même contraint de racheter sur la toile la plupart des drapeaux de ses comités locaux dissous. L'association a même déposé 37 plaintes pour des plaques de cimetière de 14-18 vendues en ligne.

« Un vrai petit commerce se met en place et ce n'est pas très sain », dénonce le président Serge Barcellini, qui tenait son assemblée générale nationale du 16 au 18 septembre à Avignon.

Une disparition massive des tombes de soldats morts pour la France

Autre urgence, la disparition massive des tombes familiales où reposent des soldats morts pour la France. « Aucun ne doit rejoindre un ossuaire anonyme, comme cela fut le cas du clairon de l'armistice du 11-Novembre ! », prévient le n° 1 du Souvenir fran-

çais, qui dénonce une faute mémorielle. Il suggère donc d'assurer une veille pour repérer, alerter et proposer une politique sur ces questions aux élus locaux.

Entretien les monuments, les symboles, mais aussi la mémoire en tissant des partenariats avec l'Éducation nationale ou le Service national universel « pour son rôle essentiel dans la cohésion de la nation ». « Quand on parle de partager une mémoire commune, on parle de projection dans l'avenir. Ce qui est en jeu, c'est la nation républicaine », estime Serge Barcellini, qui ébauche des pistes urgentes de travail.

À l'heure où le nombre d'anciens combattants se réduit inexorablement, à l'heure où les associations battent de l'aile, le Souvenir français, très présent en zone rurale, appelle à faire porter l'effort sur les villes. « C'est là qu'est la jeunesse, c'est là où se construit la nation d'aujourd'hui », souligne le n°1, qui exhorte les acteurs du secteur à reconstruire le tissu associatif mémoriel en s'ouvrant aux généalogistes et aux collectionneurs.

Dix-sept journées commémoratives nationales, c'est trop

En repensant aussi les cérémonies du souvenir. La France compte 17 journées commémoratives nation-



Le président du Souvenir français et son homologue vauclusien ont participé à une commémoration en présence de la secrétaire d'État Sarah El Haïry au monument aux morts du Rocher des Doms. Photo Le DL/Jean-François GARCIN

les, « beaucoup trop » pour le patron du Souvenir français qui invite les pouvoirs publics à « retravailler le calendrier commémoratif national ». En plus du 11-Novembre, « journée de mémoire des anciens combattants », du 8-Mai, « commémorant la victoire sur le nazisme », ou du 9-Mai, « journée européenne », « il y a la place pour créer une grande journée des droits de l'Homme, en faisant attention à ne pas multiplier les cérémonies au risque de faire face au désert devant les monuments », conclut-il.

Jean-François GARCIN

« Le SNU a vocation à recréer ce goût de France »

En signant la convention de partenariat avec le Souvenir français pour intervenir dans le cadre du Service national universel, la secrétaire d'État à la jeunesse et au SNU a salué l'engagement de ces gardiens de la mémoire. « On a tous besoin de quelqu'un qui prend le temps de transmettre cette fierté d'être Français et le SNU a vocation à recréer ce goût de France », a lancé Sarah El Haïry, préoccupée de voir certains de nos concitoyens « ne plus faire ensemble » et être poussés, parfois, vers la radicalité. Cette France de Trappes et d'Avignon, de Nanterre et d'Aurillac, qui ne se croise plus, qui ne se parle plus, doit faire « l'expérience physique de la République et cela se fait aussi au sein du SNU », plaide Sarah El Haïry. « On est Français si on se sent héritier d'une histoire, d'un modèle, d'un socle de valeurs. Nos jeunes ont besoin de la vivre et de vous à leurs côtés. Ce creuset républicain, vous en êtes des bâtisseurs » a conclu la secrétaire d'État qui a pour mission de tendre vers l'universalité réelle du SNU.



Serge Barcellini, n° 1 du Souvenir français, et Sarah El Haïry, secrétaire d'État à la jeunesse et au Service national universel, ont signé un partenariat. Photo Le DL/J.-F.G.

ADMINISTRATIF

Comment déclarer une naissance ?

Principe

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Attention : pour les parents non mariés entre eux, la déclaration de naissance ne vaut pas reconnaissance, sauf pour la mère si elle est désignée dans l'acte de naissance de l'enfant. Pour établir le lien de filiation, une démarche de reconnaissance volontaire doit être effectuée.

Délai

La déclaration doit être faite dans les trois jours qui suivent le jour de la naissance. Si l'enfant naît un mercredi, un jeudi ou un vendredi, ce délai est repoussé au lundi suivant. Une naissance qui n'a pas été déclarée dans ce délai, ne peut être inscrite sur les registres que sur présentation d'un jugement rendu par le tribunal de grande instance dans lequel est né l'enfant.

Démarches

La naissance est déclarée par le père, ou à défaut, par le médecin, la sage-femme ou une autre personne qui aura assisté à l'accouchement. La déclaration de naissance est faite à la mairie du lieu de naissance. L'acte de naissance est rédigé immédiatement par un officier d'état civil.

Pièces à fournir

- Le certificat établi par le médecin ou la sage-femme.
- La déclaration de choix de nom si les parents souhaitent utiliser cette faculté.
- L'acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance.
- Le livret de famille pour y inscrire l'enfant, si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà un.

Coût

La déclaration de naissance est gratuite.

VALENCE

UnisCité recherche 60 candidats pour sa nouvelle saison

L'antenne Drôme-Ardèche d'UnisCité a commencé son recrutement de bénévoles pour les dix mois à venir. À la recherche de 60 jeunes, elle en a déjà recruté 22 et espère trouver les 38 autres pour le 18 octobre, ce qui en fera 52 pour l'ouverture du 18 et 8 autres pour le 1^{er} décembre.

Mardi 20 septembre, après avoir eu une première réunion d'information, six candidats étaient présents pour des entretiens collectifs et individuels. Lors des entretiens collectifs, Mélissa Coulama, une des animatrices d'UnisCité, fait évoluer ensemble les six jeunes qui ne se connaissent afin de scruter leur aptitude au travail en commun. Après interviendront les entretiens individuels pour connaître leurs motivations.

À UnisCité les objectifs sont de permettre à des jeunes vo-

lontaires de donner la mesure de leur souhait d'engagement, d'acquérir de nouvelles compétences en étant accompagnés et formés, de vivre une aventure collective, d'être utiles pour une ou plusieurs causes. Il faut, pour cela, avoir entre 16 et 25 ans et 30 ans pour les personnes en situation de handicap ; avoir huit à dix mois de disponibilités pour s'engager et être prêt à consacrer entre 24 et 55 heures à la solidarité, ainsi qu'accomplir des missions en équipe pour lesquelles la diversité est privilégiée.

Des parcours très variés

Les jeunes ne sont pas là en insertion, ils peuvent avoir des parcours très variés : des étudiants qui repartiront peut-être après leurs études mais ayant besoin de trouver, pour un temps, du sens à leur vie, des

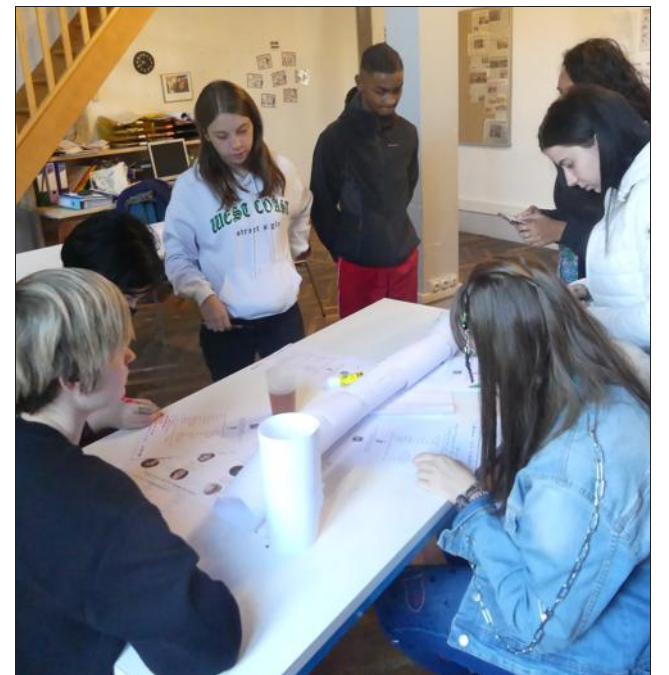
jeunes qui sont conscients de l'apport de cette expérience sur un CV, ou des jeunes ayant tout simplement envie d'être utiles.

Des réunions d'information, première étape du recrutement, auront lieu les jeudis 29 septembre, 6 et 13 octobre à 16 heures au local d'UnisCité, 18, rue Émile-Augier, à Valence.

UnisCité recherche 16 volontaires pour son antenne d'Annonay ; de même UnisCité recherche 20 autres candidats qui seront affectés par binôme sur des projets en milieu rural (par exemple dans des mairies).

UnisCité est une structure nationale, comptant près de 700 salariés, répartis dans tous les départements de France. La structure s'occupe de 8000 volontaires par an.

Renseignements au 04.75.56.66.92.



Julien, un ancien jeune en service civique, participe au recrutement comme bénévole. Photo Le DL/Olivier GIRERD

VALENCE

Une excellente soirée pour le Team TeeCom

Une nouvelle fois, Béatrice Mata avait bien fait les choses pour accueillir ses amis, les adhérents du Team TeeCom, pour une soirée de découverte et d'échange dans un cadre sympathique et gustatif des plus agréables : le jardin bucolique de Bruno Chartron. Avant d'énumérer le programme de fin d'année, la présidente remerciait très chaleureusement ses hôtes pour leur confiance et leur engagement envers le Team. Côté programme il y aura, à nouveau, la journée conduite d'une voiture sportive le 30 septembre, avec des randonnées en Maserati, Aston Martin, Ferrari ou Porsche sur l'initiative de Christophe Guèze. Une soirée dégustation le 5 octobre avec la Maison Paul Jaboulet Aîné, en novembre une avant-première au cinéma Pathé, enfin la remise incontournable du vêtement signé Cambé chez Gilles et Nathalie Cambé à la fin du 7 décembre.



Le groupe Team TeeCom à nouveau rassemblé. Photo Le DL/Béatrice MATA

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Président : Philippe Carli
 Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor
 Directrice déléguée : Noëlle Besnard
 Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
 Capital : 24 769 520 €
 Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945
 Siège social : 650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
 Principal actionnaire : SIM 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction
 Centre de presse
 650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
 Tél. 04 76 88 71 00
 Fax 04 76 85 80 20
 ledauphine.com
 Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MEDIA
 Commission paritaire n° 04 26 C 83387
 ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
 Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
 Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France.
 Taux de fibres recyclées : 83,5%.
 Eutrophisation : Pftot 0,01 Kg/tonne de papier.
 Audience mesurée par : AUDIPRESSE

DIFFUSION
 JOURNAL
 PEFC 31-3544